

Monsieur le Préfet de Loire Atlantique
Direction de la coordination et du management de
l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique
6, quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Nos réf. : 0585/ED/2012
Vos réf. : Dossier n° 44-2012-00116

Nantes, le 15 novembre 2012

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier présenté par le Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire en vue d'entreprendre des opérations de dragage dans l'estuaire de la Loire, et d'immersion des matériaux sur le site de la Lambarde.

Le SAGE de l'estuaire de la Loire approuvé en 2009 n'aborde pas cette question. La Commission Locale de l'Eau devra la travailler lors de la révision du SAGE, notamment en vue de sa mise en compatibilité avec le SDAGE Loire Bretagne.

Dans cet objectif, je vous ai sollicité lors de la dernière Commission locale d'information. Je souhaite que le Grand Port Maritime, établissement public sous tutelle de l'Etat, présente cette problématique à la CLE et ainsi alimente sa réflexion sur le sujet.

En ce qui concerne le dossier présenté, le bureau de la CLE tient à souligner l'important effort de connaissance engagé par le port. Cet apport est positif et est transcrit dans les orientations retenues. Les modalités d'encadrement du dragage par injection d'eau inscrites dans le dossier doivent être mises en œuvre. Le site d'immersion retenu devrait améliorer la situation hydro sédimentaire, le suivi notamment de la stabilité des dépôts, sera important.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER
Président du SAGE Estuaire de la Loire